

Le but de ce colloque était de profiter de l'expertise d'intervenants internationaux œuvrant dans le domaine des droits de la personne et/ou d'Internet. Il s'agissait de formuler des réflexions constructives en se concentrant sur cinq thèmes différents, à savoir l'éducation en droits de la personne, l'Internet comme outil de communication, les questions entourant l'accessibilité, le potentiel technologique qu'apporte Internet ainsi que les revers de cet instrument. La plupart des participants entrevoient le Canada à la fois comme une plaque tournante de communication entre deux mondes, comme un chef de file en ce qui concerne la promotion des droits de la personne et comme un endroit propice au débat et à l'élaboration d'idées sur la promotion des droits de la personne et Internet. Ces idées devraient mener vers des politiques qui feraient du Canada un exemple en la matière.